









Sécurité routière Supports à Sécurité Passive (SSP) 29 juin 2016

Retour d'expérience SSP

Christophe LASSALLE DIR Atlantique



Plan de l'intervention

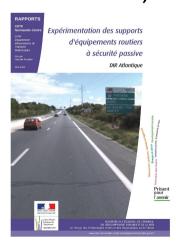
- Historique de la démarche
- L'expérimentation au sein de la DIR Atlantique
 - Implantations
 - Type de supports
- Accident du 26 novembre 2013
- Doctrine DIR Atlantique suite à parution du décret

Historique de la démarche

2009 : Lancement expérimentation « SSP »

Objectifs:

- Connaître le fonctionnement des dispositifs à sécurité passive en cas de choc,
- Éviter, par la mise en place de ces supports, l'implantation de dispositifs de retenue qui constituent eux mêmes des obstacles pour une certaines catégories d'usagers (2RM notamment).



La DIR Atlantique s'est portée candidate en décembre 2009

Expérimentation SSP au sein de la DIR Atlantique

Sites d'implantation





- 8 panneaux de signalisation directionnelle, 1 panneau de présignalisation de contrôle radar et 1 panneau d'annonce de giratoire D42b
- 7 sur routes à chaussées séparées et 3 sur bidirectionnelle

Types de supports fragilisés

Prioritairement supports sans absorption d'énergie







Accident du 26 novembre 2013

Le site concerné

- Route à chaussées séparées (RN137, La Rochelle)
- Ensemble comprenant deux supports
- Distance au bord de chaussée : 3 mètres
- Vitesse limitée à 90 km/h





Les conditions et conséquences de l'accident

- Type de véhicule : VL
- Perte de contrôle sans raison apparente à 90 km/h
- Les conséquences



- Carrosserie du véhicule endommagée
- Ensemble de signalisation (panneaux + supports) détruit





Intégration SSP dans marché à bons de commande

• Prise en compte du guide SSP en cours d'élaboration







Extrait BPU

Lors des réponses à l'appel d'offres, deux options proposées par les entreprises :

- Support fragilisé à absorption d'énergie
 - Retient le véhicule à faible vitesse
 - Cède à vitesse plus élevée
- Support « classique » + système d'embase spécifique qui cède lors du choc

Lors de l'analyse des offres, un incontournable : la vérification des homologations des produits proposés

Certifications CE ou DOP (déclaration de performances) fournies





Les résultats de l'analyse des offres :

- Un constat : certains des produits proposés sont bien agréés mais seulement en mono-directionnel. Ils ne pourront donc être utilisé que sur Route à Chaussées Séparées.
- Les produits proposés sont 100 NE avec une niveau de sécurité des occupants majoritairement de 2.



Et après ?

- Après choix du futur titulaire en IOAO et réalisation de l'ensemble des démarches administratives pour la notification du marché, l'Unité Exploitation et Sécurité Routière indique aux district/CEI quel est le dispositif SSP qui peut être mis en œuvre.
- Aucun dispositif SSP autre que celui choisi lors de l'appel d'offres ne doit être mis en œuvre sur le réseau de la DIR Atlantique.
- Pour chaque souhait d'implantation, le district interroge l'unité Exploitation et Sécurité Routière qui analyse la demande.

Mise en œuvre des supports résulte d'une analyse de la configuration de chaque site

- Profil en travers de la voie
- Pas de présence d'autres obstacles
- Objectif principal : supprimer (quand ils existent) ou éviter la pose de dispositifs de retenue



Toute mise en place d'un dispositif SSP sur le réseau de la DIR Atlantique est validée par l'unité Exploitation et Sécurité Routière

Lors de la pose ...



- Vérification du massif,
- Vérification que le support livré correspond bien au support commandé,
- Dans le cas d'un ensemble nécessitant plusieurs supports, vérification de l'entraxe entre supports (minimum requis pour le bon fonctionnement du dispositif),
- Vérification de la hauteur sous panneau (minimum requis pour le bon fonctionnement du dispositif).

En termes de coûts ...

 Le coût du support à sécurité passive est environ trois fois celui d'un support classique.

• L'économie est réalisée via le linéaire de DR qui n'est pas mis en

place

Un exemple : D42 en amont de giratoire

	Classique	SSP
Massifs + Décor + Pose	1750	1750
Supports (x2)	500	1250
DR (N2W3) + extrémité	2180	0
Total	4430 €HT	3000 €HT



SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables

Quelques exemples ...







SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables















